

1- Application, modification et opposabilité des conditions générales d'intervention

Les présentes conditions sont applicables aux conventions portant sur les formations conclues entre AM FOR et son client, dans le cadre d'une convention.

En conséquence, le fait de souscrire aux services d'AM FOR, implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales d'intervention.

Le fait qu'AM FOR ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales d'intervention ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

AM FOR se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales d'intervention. Le client sera préalablement informé. Chaque nouvelle version des présentes conditions générales sera communiquée au client.

2- Objet

Les présentes conditions générales d'intervention ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles AM FOR procède aux prestations de formation afin de proposer une organisation adaptée.

Les présentes conditions générales ont, également, pour objet de définir les conditions dans lesquelles le client s'engage à fournir à AM FOR, via le réseau Internet ou tout autre mode de communication, l'ensemble des informations et éléments permettant de bénéficier des services proposés par AM FOR.

3- Description des services proposés :

AM FOR propose un programme de formation détaillée et séquencée en lien avec la problématique recensée auprès du client lors de l'entretien préalable.

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation

4- Souscription aux services

AM FOR propose au client une convention indiquant la prestation souscrite et les honoraires correspondants.

Le Client retournera la convention ou le devis signé en prenant acte de l'acceptation des présentes conditions générales d'intervention.

Un acompte de 30% peut être demandé avec la convention. Toute demande de modification de l'offre initiale de la part du client, doit être transmise à AM FOR par écrit ou par tout moyen de communication électronique et pourra faire si elle l'accepte, l'objet d'un nouveau devis ou d'un avenant.

5- Honoraires et modalités de paiement

Les prix sont indiqués sur la convention.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la convention

6- Frais techniques et frais de déplacement

Les frais techniques et les frais de déplacement ne sont pas inclus dans le montant des honoraires.

7. Prise en charge par un organisme tiers

Lorsque la formation peut être prise en charge par un organisme tiers (FAF, OPCO, ...), il appartient au client/stagiaire de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné

AM FOR ne répond pas aux demandes de subrogation auprès des organismes tiers. Le client reste redevable de l'intégralité du prix de la formation, qui lui est facturé.

8- Pénalités de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Conformément à l'art. L441-6 du Code commerce, tout retard de paiement donnera lieu, si bon semble à AM FOR, et dès le premier jour de retard :

A l'application d'un intérêt de retard, calculée sur l'intégralité des sommes restant dues, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal,

A l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (directive européenne 2011/7 du 16 février 2011, loi 2012-387 du 22 mars 2012 et décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera demandée, sur justification. En cas de défaut de paiement, trente (30) jours après une mise en demeure restée infructueuse, AM FOR suspendra les prestations souscrites par le client.

Les sommes versées au titre de dédommagement, réparation ou dédit, ne peuvent pas faire l'objet d'un financement par un fonds public ou mutualisé.

9. Annulation- Report- cessation anticipée- absences

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier)

9. 1. Par le client personne morale ou personne physique

A compter de la signature de la convention de formation professionnelle, le participant a un délai de dix jours calendaires pour se rétracter en effectuant sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale d'AM FOR.

AM FOR facturera au participant 10 % du coût total de la formation, à titre de dédommagement pour les frais administratifs liés à la mise en œuvre de cette formation.

Aucune somme ne peut être exigée du participant avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du Code de travail.

A l'exception du seul cas de la force majeure dument reconnue et attestée (certificat médical ou convocation judiciaire), il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de formation pour absence à la formation, retard, participation partielle ou tout autre situation (grève par exemple).

9.2 Par AM FOR

AM FOR se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, notamment lorsque le nombre de participants à cette session n'atteint pas le minimum requis, et d'en informer le participant au plus tard dix jours ouvrés avant le début de la formation.

En cas de report de la formation, l'inscription du participant reste valable pour la date de formation ultérieure.

Le participant sera informé de la date de report et n'aura alors aucune démarche supplémentaire à effectuer, son inscription demeurant valable.

S'il ne souhaite pas ou n'a pas la possibilité de participer à la formation à la nouvelle date fixée, il informe AM FOR.

Les droits d'inscription correspondant à son inscription lui seront alors restitués sur simple demande et sans autre indemnité.

Si l'annulation intervient sans report possible, AM FOR procède au remboursement de la totalité des droits d'inscription sans autre indemnité.

AM FOR se réserve le droit de remplacer un intervenant défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes, ainsi que de modifier le lieu d'une formation en présentiel au sein de la même ville.

10- Obligations de AM FOR

AM FOR ne contracte qu'une obligation de moyens et non de résultat.

AM FOR s'engage à mettre en œuvre, eu égard à l'état actuel des moyens techniques, et des circonstances générales de la mission, les moyens raisonnables pour parvenir à un résultat aussi fiable que possible.

Les documents établis par AM FOR seront adressés au client, à l'exclusion de tout envoi direct à un tiers sauf demande expresse du client.

Les résultats des travaux sont exclusivement réservés à l'usage du client. Le client est seul responsable de ses prises de décisions finales. En aucun cas, AM FOR ne peut voir sa responsabilité engagée à ce titre.

11- Obligations du client

Le client s'engage à porter immédiatement à la connaissance d'AM FOR les faits nouveaux ou exceptionnels et les engagements susceptibles d'affecter les objectifs définis dans la convention.

Le client s'engage, sur demande d'AM FOR, à confirmer par écrit que les documents, renseignements et explications fournis sont exhaustifs et véridiques.

En tout état de cause, le client est responsable de l'ensemble des données, informations et documents qu'il transmet à AM FOR. En cas d'erreur dans les données, informations, renseignement transmis par le client, AM FOR ne pourra pas voir sa responsabilité engagée.

Le client reste responsable de la bonne application de la législation et des règlements en vigueur. AM FOR ne peut être considérée comme se substituant aux obligations du client du fait de cette mission.

Le client s'interdit tout acte portant atteinte à l'indépendance de AM FOR. Ceci s'applique particulièrement aux offres faites à des collaborateurs d'exécuter des missions pour leur propre compte ou de devenir salarié du client.

De façon générale, le client s'engage à ne pas utiliser les services proposés par AM FOR à des fins illicites, interdites et/ou illégales.

Dans le cadre de leur collaboration, le client doit vérifier que les états et documents produits par AM FOR sont conformes à ses demandes et informations transmises par lui-même et à informer dans les plus brefs délais AM FOR de tout manquement ou erreur.

12- Responsabilité

12.1 AM FOR est responsable que de ce qui relève expressément de ses missions.

La responsabilité de AM FOR ne saurait être engagée en cas de retard ou de non-envoi des informations par le client nécessaire à la mise en œuvre des missions, ou en cas d'erreur ou de fausses informations transmises par le client à AM FOR. AM FOR ne saurait, en outre, être tenue responsable de toute destruction accidentelle ou perte des données, de documents du client.

Le client reste entièrement responsable de l'usage, des interprétations et des conseils qu'il fait de la documentation et de l'actualité mises en ligne. En conséquence, la responsabilité de AM FOR ne pourra être mise en cause pour des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation et de l'exploitation de cette documentation.

En tout état de cause, la réparation des préjudices subis par le client, du fait d'une faute de AM FOR est expressément limitée aux sommes effectivement versées par le client au titre de la prestation à l'origine du préjudice.

Tout événement susceptible d'avoir des conséquences notamment en matière de responsabilité doit être porté sans délai par le client à la connaissance de AM FOR.

12.2 En application de l'article 2254 modifié du Code civil, la responsabilité civile de AM FOR ne peut être mise en jeu que sur une période contractuellement définie à 2 ans à compter des événements ayant causé un préjudice à l'entreprise. La responsabilité civile professionnelle de AM FOR est couverte par un contrat d'assurance.

13- Durée du contrat

La mission est conclue pour la durée de la formation.

14- Traitement des données personnelles

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement dont la responsable est Myriam Pichon Godet, gérante de la société AM FOR.

Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution du contrat et sont conservées pendant sa durée.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement.

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant en contactant Myriam Pichon Godet, gérante de la société AM FOR.

- par mail myriam.pichon-godet@amfor.fr ou par courrier 26 rue de la Billette, Corné, 49630 Loire Authion en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto -verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

15- Droit d'utilisation et de reproduction des informations sur les documents transmis par AM FOR

L'usage fait des documents transmis par AM FOR au client est exclusivement privé. À ce titre, une sauvegarde sur ordinateur et/ou une impression sont autorisées. Tout autre usage fait du contenu proposé doit être soumis à l'appréciation et autorisation de AM FOR.

AM FOR conserve intégralement, si elle en est l'auteur, la propriété intellectuelle de ses projets, supports et documents qui ne peuvent être utilisés, communiqués, reproduits ou exécutés même partiellement de quelque façon que ce soit, sans son autorisation écrite et préalable. Le non-respect de ces conditions expose le client à la suppression immédiate de l'accès aux services proposés par AM FOR, ainsi qu'aux poursuites pénales et civiles prévues par la loi.

16- Confidentialité

Chacune des parties s'engage à faire respecter à son personnel et à tout tiers intervenant la plus stricte confidentialité pour l'ensemble des opérations qu'elle réalise dans le cadre des présentes.

De manière expresse, les parties stipulent que toute information communiquée par l'autre partie qui aurait l'un des caractères visés ci-après, ne sera pas considérée par elle comme confidentiel :

- que l'une des parties en ait eu connaissance avant communication par la partie en cause,
- qu'elle fasse partie du domaine public,
- qu'elle ait été divulguée par un tiers ayant le droit de faire.

Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas pour le cas où l'une ou l'autre des parties aurait besoin de justifier auprès de l'administration fiscale des écritures passées en exécution des présentes, ou dans le cadre d'une procédure pour faire valoir ces droits.

17- Indépendance des parties

Les parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte et ne seront pas considérées agent l'une de l'autre, Le présent accord ne constitue ni une association, ni une franchise, ni un mandat, donné par l'une des parties à l'autre.

Aucune des parties ne peut prendre un engagement au nom ou pour le compte de l'autre partie.

En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

18- Clause élection du domicile juridiction

A défaut d'accord amiable entre les parties, tout litige sera porté devant les juridictions relevant du siège social de AM FOR, même en cas de pluralité des défendeurs, ce qui est expressément accepté par le Client.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales d'intervention serait réputée ou déclarée, par décision de justice, illégale ou non écrite, les autres dispositions des présentes conditions générales d'intervention resteront intégralement en vigueur.

19- Réclamation et Litiges

Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à Sté AM FOR 26 rue de la Billette, Corné, 49630 Loire Authion, par mail myriam.pichon-godet@amfor.fr qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

Toutes contestations relatives aux ventes de biens et services conclues par la Sté AM FOR sont régies par la loi française.

Validé le 12/04/2025